

Affichage

Objet: convocation à la séance du conseil municipal

Le conseil municipal de Tinténia se réunira en session ordinaire le :

mardi 1^{er} juillet 2025 à 19h00, à la mairie.

ORDRE DU JOUR

1. Election du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mai 2025

Délégations attribuées à M. le maire - article L2122-22 du C.G.C.T.

3. Compte-rendu des décisions prises par M. le maire en vertu de la délégation accordée au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T. à M. le maire, pour les marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur à 214 000 euros HT - délibération n° 290520-7
4. Compte-rendu des décisions prises par M. le maire en vertu de la délégation accordée au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T. à M. le maire, pour la conclusion et la révision de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans - délibération n° 290520-7

Urbanisme – affaires foncières- patrimoine

5. Présentation du compte rendu annuel aux collectivités locales (CRACL) 2024 de la ZAC Quartier Nord-Ouest avec la SEM Terre et Toit
6. Vente du délaissé de chemin communal n° 89 au lieu-dit le Mesnil - modification de la délibération n° 291113-1 du 29 novembre 2013

Finances - marchés publics

7. Vote du budget annexe Eco-lotissement les Blancherai exercice 2025
8. Tarifs du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire année scolaire 2025-2026
9. Tarif du repas facturé à l'association Familles Rurales pour l'ALSH année scolaire 2025-2026
10. Demande subvention de l'association M.C.S. pour l'organisation de la fête de la musique
11. Demande subvention du comité de jumelage pour le 25ème anniversaire du jumelage
12. Convention de financement avec la Région Bretagne pour l'aménagement d'un arrêt de car au lieu-dit Montagné

Tourisme

13. Création de circuits touristiques sur la thématique « chanvre et lin »

Assainissement – Eclairage public

14. Présentation du Rapport Annuel du Délégué (R.A.D.) 2024 - Saur France
15. Avenant n° 1 à la convention « PPI rénovation globale de l'éclairage public » passée avec le SDE 35
16. Présentation du rapport d'activité du SDE 35 année 2024

Institution

17. Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes Bretagne Romantique (C.C.B.R.) dans le cadre d'un accord local
18. Avis sur le plan de mobilité simplifié (P.M.S.) de la Communauté de communes Bretagne Romantique (C.C.B.R.)

Questions et informations diverses

Le maire, Christian TOCZÉ

